



Mäi Wëllen Mäi Wee

NEWSletter



EDITORIAL

Jean-Jacques SCHONCKERT
Président MWMW

«Tout d'abord notre Association espère que vous et vos proches êtes sortis indemnes de la crise sanitaire actuelle. Cette période très spéciale nous a confronté à une situation inconnue jusque-là, demandant à chacun de faire des sacrifices à tous les niveaux. Les répercussions sur notre quotidien étaient multiples. Si certains y sont allés de leurs critiques quant aux décisions de nos politiques, la grande majorité a cependant salué la détermination et l'engagement de nos décideurs pour faire face à la pandémie et d'en limiter les dégâts.»

Mission accomplie? On l'ignore, mais à l'heure actuelle les chiffres semblent donner raison au choix du confinement et nous espérons que les efforts consentis étaient proportionnels au résultat final.

Quoiqu'il en soit, notre Association profite de cet éditorial pour féliciter tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à éviter un naufrage sanitaire et sociétal et nous citons en particulier (en espérant ne pas en oublier): personnel médical et paramédical, équipes de nettoyage, chauffeurs routiers et de bus, personnel des supermarchés et des services d'utilité publique,... N'oublions pas non plus les familles dont les liens se sont resserrés pour mieux affronter la crise alors même que pour certaines on leur a demandé des sacrifices très douloureux. En effet, en raison des mesures d'hygiène draconiennes, elles n'avaient, p.ex., pas le droit d'accompagner leurs proches souffrants et hospitalisés comme elles l'entendaient. Cette souffrance augmentant ainsi de part et d'autre. Idem pour les adieux. Inutile de vous décrire les drames qui se sont ainsi déroulés créant des traumatismes dont on ne connaîtra que plus tard les répercussions. Mais cette période a aussi montré qu'une crise pareille permet très vite de mettre hors-jeu une loi telle que celle

sur l'euthanasie. La volonté du patient en fin de vie ayant enregistré une disposition de fin de vie n'est plus considérée comme absolue et encore moins comme prioritaire vu les autres impératifs de santé publique.

Notre Association n'a pas eu connaissance de cas d'euthanasie refusée, mais nous demanderons, le moment venu, à qui de droit, des comptes à ce sujet. Par contre, nous avons beaucoup été sollicités par des membres inquiets exprimant leurs angoisses en cas d'hospitalisation pour cause de Covid-19. En particulier, tous ont redouté l'intubation forcée, contre leur volonté exprimée. Les membres de notre service d'accompagnement et d'écoute ont fait de leur mieux pour rassurer autant que faire se peut et ont ainsi, à nouveau, fait preuve de leur engagement et de leur dévouement. A elles aussi un grand remerciement!

Nous avons appris que la volonté des patients refusant une intubation a toujours été respectée et nous sommes rassurés quant à cette attitude responsable et respectueuse du personnel traitant.

En tout cas et plus que jamais, nous appelons tout un chacun à la prudence en prenant soin de faire enregistrer ses dispositions de fin de

vie (demandant une euthanasie pour le cas où vous n'êtes plus à même d'exprimer votre volonté) ou/et sa directive anticipée (actant p.ex. votre refus d'acharnement thérapeutique).

Nous vous informons que notre Assemblée générale a également été victime de la crise et a dû être reportée au 29 juin. A cette occasion, nous ferons notamment le point sur le statut d'utilité publique qui nous a récemment été accordé ainsi que sur les changements au niveau organisationnel et de la composition de notre Conseil d'administration.

A bientôt et d'ici là: restez en bonne santé et confiants.

Jean-Jacques
SCHONCKERT

SOMMAIRE

- Editorial J.J.SCHONCKERT 1
- Agenda juin - septembre 2020 2
- Court-métrage documentaire 2
- Un médecin face à la demande d'euthanasie 3
- Statut d'utilité publique 3
- News 4
- Actualités internationales 4
- Actualités nationales 4
- MWMW au quotidien 4

Agenda 2020

JUIN - SEPTEMBRE

Les séances prévues à STRASSEN et WILTZ

sont reportées à une date ultérieure, nous vous informerons via Facebook et par e-mail.

Mardi 22/09 à 19h
ESCH/ALZETTE

au KINOSCH (salle de cinéma de la Kulturfabrik) rue de Luxembourg. La soirée est organisée en coopération avec le service « Escher BIBSS » (bureau d'information eschois à l'attention des personnes à besoins spécifiques et des seniors).

Projections du film « Et si c'était vous... »

Venez découvrir le film documentaire de Muriel Brino et Aurore Weber qui aborde sous forme d'enquête les différentes alternatives que la société nous propose pour quitter ce monde, quand la douleur ou la dignité humaine atteint ses limites.

Le tout à travers des témoignages de médecins, de malades ou de leurs proches, d'artistes de renom. La question est abordée en France, en Belgique et au Luxembourg.

Un film réalisé par Muriel Brino et Aurore Weber. Écrit par Muriel Brino.
Produit par Arts'sociation. Images: Mikael Dubrunquez, Son: Marino Leone, Lumières/Étalonnage: Aurore Weber, Régie: Raymone Brino, Montage: Muriel Brino et Aurore Weber, Mixage Audio: Whale Studio



Court-métrage documentaire sur l'euthanasie & l'assistance au suicide au Luxembourg

Ce printemps j'ai reçu une aide financière (Carte Blanche) du Film Fund Luxembourg pour réaliser un court-métrage documentaire sur l'euthanasie et l'assistance au suicide au Luxembourg. Après avoir fini mes études d'"Ethnographic and Documentary Film" au University College London je travaille actuellement comme freelance pour différentes sociétés de production luxembourgeoises en qualité d'assistante de recherches documentaires.



Mon intérêt pour le sujet de la fin de vie tire son origine d'expériences personnelles. Les décès de proches m'ont guidée vers des questions sur l'autodétermination du patient dans notre système médical et sur la qualité de vie dans la phase finale.

Par ailleurs, j'ai été moi-même atteinte d'un cancer en 2015, ce qui m'a inspiré davantage de réflexions sur le thème de la mort. Alors que le grand public au Luxembourg est favorable au droit à l'euthanasie et à l'assistance au suicide, la majorité n'est pas assez informée sur les détails de la législation et sur les droits ainsi engendrés.

Ce court-métrage aurait comme but de confronter le tabou qui entoure la mort, et plus précisément l'euthanasie et l'assistance au suicide, afin d'inspirer des discussions plus poussées. Le sujet mérite une approche honnête et respectueuse, sans pour autant glisser dans la morbidité.

Dans le film je souhaite offrir un espace dans lequel des personnes qui sont directement concernées peuvent s'exprimer sur leurs propres expériences, et sur la manière dont elles naviguent entre les défis rencontrés en cours de route. En étant à l'écoute des personnes concernées directement ou indirectement par ce sujet, je vise à le démystifier.

Je me trouve actuellement en phase de développement du projet. Au cas où vous seriez prêts à me partager vos témoignages sur le sujet (sans aucun engagement d'apparaître dans le documentaire à ce stade), je vous invite à vous adresser au secrétariat de MWMW, ou bien de m'écrire à l'adresse mail suivante:

documentaire.euthanasie@gmail.com

Livia LANGERS
Réalisatrice

Un médecin face à la demande d'euthanasie



La situation légale permettant l'immunité du médecin pratiquant une euthanasie ou une assistance au suicide chez un patient en respectant le cadre formulé dans la loi, simplifie mais ne résout pas les réticences vis-à-vis d'un acte pareil.

La formation médicale a pour objectifs de guérir le patient si ce peut, d'améliorer sa qualité de vie, de pratiquer une démarche de santé publique pour prévenir des affectations et finalement diminuer la morbi-mortalité au sein de la population.

Aider activement à mettre fin à une vie est une transgression qu'on n'a pas choisi de considérer en commençant les études de médecine.

Les arguments sont multiples: amélioration des thérapies visant à soulager la souffrance, demandes rares, la pente glissante, la « tyrannie de l'autonomie ». Et pourtant.

« La sérénité avec laquelle les patients attendent leur départ soulagent la conscience. »

Cependant, la pratique de la médecine nous met face à des patients qui, en âge avancé, présentent une maladie neurodégénérative contre laquelle la médecine est souvent dé-

munie, un cancer qui ne répond pas au traitement, une polypathologie qui les cloue au lit, ne sachant plus lire car aveugles, ne sachant plus écouter de la musique car sourds, ne sachant plus sortir pour des raisons orthopédiques ou neurochirurgicales.

On ne peut parler dans des cas pareils de patients prônant la « tyrannie de l'autonomie » mais d'une montagne de souffrance sans espoir d'amélioration.

Qui sont les patients qui la demandent ?

Très souvent, ce n'est pas une pensée égoïste qui les guide mais un vécu qui a causé des souffrances et blessures préalables à leurs maladies qui n'ont jamais pu guérir: suicide d'un enfant, témoins d'atrocités comme des programs.

Il y a des patients qui la demandent et un être humain capable de la faire et adhérant dans la pensée de l'idéal humaniste non dogmatique peut la considérer, voir même la réaliser.

L'expression faciale, la sérénité avec laquelle les patients attendent leur départ soulagent la conscience, quoi que ce geste reste l'acte le plus grave qu'un médecin accomplit.

Dr.Romain STEIN
Membre du Conseil
d'administration de MWMW

Chers adhérents, l'association MWMW est maintenant reconnue association d'utilité publique.

Cela signifie qu'en nous faisant un ou plusieurs dons cumulés avec d'autres associations atteignant au minimum 120€ par année civile, vous pourrez déduire ce montant en année N+1, dans la limite de 20% de vos revenus nets annuels.

Pour justifier de votre don de 120€ ou plus par année, vous recevrez de notre part une attestation en bonne et due forme. Concrètement, il vous suffit de reporter sur votre déclaration annuelle ou sur votre décompte annuel vos différents dons dans la section 2.C intitulée « libéralités » (dépenses spéciales déductibles en dehors du minimum forfaitaire).

Toute l'équipe de MWMW vous remercie pour votre soutien!

News

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité Lëtzebuerg a.s.b.l.

1b rue Thomas Edison L-1445 STRASSEN
+352 26 59 04 82 info@mwmw.lu



Engagement d'une psychologue diplômée le 15 mars 2020

Nadine VINANDY

Présences au bureau :
Lundi et mardi toute la journée
Mercredi matin
Tél.: 26 59 04 82 60
Portable: 621 464 648
Email: psychologue@mwmw.lu

Assemblée Générale Ordinaire le lundi 29 juin 2020 à 12h30:

Nous reviendrons sur ce sujet plus en détail
dans la prochaine édition.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Conventionnée avec le Ministère de la Famille,
de l'Intégration et à la Grande Région
CO-SF/5/2017 - PA/18/09/010

Actualités internationales

Le confinement a été l'occasion pour l'association de faire connaître ses activités auprès de ses voisins étrangers. Cette période particulière a été à l'origine de plusieurs demandes émanant de médias divers (Journaux, télévision...).



Le **Républicain Lorrain** est venu nous rendre visite dans nos locaux avec toutes les protections d'usage pour en savoir un petit peu plus sur la législation au Luxembourg. L'affaire Vincent Lambert en France reste un sinistre événement qui a beaucoup marqué les esprits. Les journalistes ayant pour objectif de sensibiliser les gens sur ce sujet si important, peut-être pour leur faire prendre parti et faire évoluer les mentalités et à fortiori la loi.



C'est la société de production Russe «**Aurora Media TV**» qui a souhaité filmer le médecin de l'association Dr Romain Stein dans le cadre de l'émission «**Vivre l'autre**» pour la «**First Channel, Russia**». L'accent a été mis sur les étapes les plus importantes de la vie d'un homme, de sa naissance à sa mort. Le Luxembourg a été choisi car il fait parti des 4 pays où l'euthanasie est autorisée. Ce phénomène étant inconnu en Russie, cela leur tenait à cœur de réaliser un reportage sur le sujet.

<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-thionville-hayange/2020/06/04/euthanasie-les-frontaliers-se-cachent-pour-mourir>

Actualités nationales

Durant cette période de confinement, et pour des raisons sanitaires notamment, le groupe «plateforme fin de vie» regroupant tous les acteurs concernés n'a pu se réunir comme il le fait d'ordinaire.

Maintenant que la situation tend à revenir à la normale, nous ne manquons pas de remettre à l'ordre du jour l'idée de démarrer un projet commun de réalisation de spot d'information sur l'euthanasie.

Rappelons que ceci avait déjà été évoqué par le président de l'association Jean-Jacques Schonckert lors de notre séance académique en novembre 2019.

MWMW au quotidien

Durant le confinement, les visites ont été suspendues mais toute l'équipe est restée disponible par téléphone au quotidien et a su maintenir son activité. Cette période très particulière a fait ressortir une crainte évidente pour beaucoup de nos membres, celle de ne pas vouloir se faire intuber si par hasard ils devaient se faire hospitalisés à cause du Covid-19. Nos équipes ont pu rassurer les personnes en leur expliquant quelles étaient les démarches appropriées à faire pour que leur volonté soit respectée. Nadine et Amélie sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou pour vous aider à compléter vos dispositions de fin de vie. **Vous pouvez venir du lundi au vendredi sur rendez-vous et pour les personnes à mobilité réduite, des rendez-vous à domicile sont possibles.**